

PROCES-VERBAL REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL Du 25 Mars 2024 à 19 H

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Raymond BONNETEAU M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD,

Absent(e)s excusés : M. Christian CAVE qui a donné pouvoir à Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Sandra TOURNAIRE, Mme Corine LELAVANDIER

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Etat récapitulatif des indemnités versées aux élus pour 2023 :

Monsieur le Maire : 18 007 € y compris les charges et Mesdames et Messieurs les adjoints 4 618 € y compris les charges chacun soit 18 472 € pour les quatre adjoints y compris les charges.

Madame VALADE présente les Comptes de Gestion 2023 ainsi que les Comptes Administratifs, COMMUNE/ASSAINISSEMENT correspondants.

VOTE COMPTE DE GESTION COMMUNE

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE DE GESTION ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Je vous propose de nommer Madame Corine VALADE adjointe aux finances en tant que Présidente pour le vote des Comptes administratifs.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

M. Patrick VERGEZ se retire de la salle.

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Après avoir validé les comptes administratifs le conseil doit valider les résultats.

Résultat Budget commune 2023 : + 116 099.46 € (dépenses – recettes de fonctionnement) cumulé 641 968.98 €.

et – 84 287.74 € (dépenses – recettes d'investissement).

Il est proposé de reporter 752 966.94 € en recettes de fonctionnement au 002 et – 90 844.25€ en dépenses d'investissement 001 (résultat du CA 2022 et du CA 2023 cumulé – 6 556.51 € et – 84 287.74 €) il n'est pas tenu compte des Restes à Réaliser dans ce montant.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Résultat Budget assainissement 2023 :

Il est proposé de reporter 119 609.76 € en recettes de fonctionnement au 002 et 278 587.29 € en investissement 001.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE DES TAUX IMPOSITION

Je vous propose de reconduire les taux d'imposition pratiqués en 2023 pour l'année 2024.

- **40.17 %** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- **42.11 %** pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- **8.91 %** pour la taxe d'habitation

La somme perçue par la commune devrait être aux environs de 270 000.00 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT :

Vote du Budget Primitif Commune :

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Vote du Budget Primitif Assainissement :

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Visite de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture le 19 avril 2024 à 11 H
- Réunion avec le CAUE pour l'étude de l'aménagement du bourg le 25 juin à 18 H 30
- Remise fleur à Royan le 20 mars dernier
- Foire des Rameaux
- Agent technique recrutement
- Agent agence communale postale
- Mobilité solidaire / recherche de bénévoles

La séance est levée à 20 H 15. Prochaine réunion le 8 avril 2024 à 18 H 30.